



FRANCE DRESSAGE

DEMANDE DE LABELLISATION POULINIÈRE 2021
SUR DOSSIER
CHEVAUX ET PONEYS

Je soussigné(e), (propriétaire) (A COMPLETER EN MAJUSCULES)

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP :

Ville :

Tel :

email :

Membre France Dressage :

Oui

Non (joindre votre adhésion de 60 € au dossier)

Demande la labellisation sur dossier de la jument : (cochez la case correspondante)

Cheval

Poney

Nom :

Race :

Date de Naissance :

N° Sire

Par (père) :

et (mère) :

par (père de mère) :

Je souhaite présenter ma jument au stud-book Selle Français (compléter le formulaire joint)

Ma jument répond aux critères préalables cités au règlement (voir extrait ci-joint)

Documents à joindre à votre demande :

Photocopie du livret

attestations d'indice

Photocopie de la carte de propriétaire

Adhésion 2021 à réaliser sur www.shf.eu

Chèque de 50 €

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de l'année en vigueur et en accepte les conditions

J'autorise France Dressage à utiliser mes coordonnées et mes images sur les documents diffusés par France Dressage (programme, catalogue, site internet...) (cochez la case)

Dossier complet à retourner à :

France DRESSAGE

BP 50011 - ZI La Ramée - 49 440 CANDE

FRANCE

Signature :

FRANCE DRESSAGE

BP 50011 - ZI La Ramée - 49 440 CANDE - FRANCE

Tél : 06 73 45 28 80 - Email : secretariat@france-dressage.org - www.france-dressage.org
Siret 4321745970026 - Siège social : Comité Equestre - 8 rue St Jean - 49 400 SAUMUR - FRANCE

EXTRAIT DU REGLEMENT DU LABEL POULINIÈRE FRANCE DRESSAGE

1.2 Dans le cadre d'une demande de labellisation par le déplacement d'un juge chez un éleveur :

Le bulletin d'engagement spécifique est disponible sur le site www.france-dressage.org. Le droit d'engagement est de 50 € par jument ou ponette présentée.

Il est à envoyer par mail à FRANCE DRESSAGE, au secrétariat 10 jours avant le déplacement du juge. A réception de ce bulletin, un devis des frais de déplacement du juge est adressé à l'éleveur, qui devra l'accepter par mail avant le jour de la présentation et à acquitter par virement directement au juge.

1.3 Déroulement de la présentation :

Pour toutes les juments ou ponettes, la présentation se déroule obligatoirement de la manière suivante :

- Examen en main à l'arrêt : modèle et aplombs
- Examen au pas et au trot en ligne et en triangle ou en liberté
- Examen du galop en liberté, si cela est possible.

Les critères de jugement des poulinières insistent sur la locomotion, l'orientation générale qui doit être en adéquation avec les critères pour la discipline du Dressage.

Dans le jugement final sera pris en compte la production de la poulinière (les performances des produits, poulain sous la mère).

Le jugement sera effectué selon la grille de notation de FRANCE DRESSAGE et un double du protocole de la ou des juments labellisées devra être adressé à FRANCE DRESSAGE.

2. Obtention du LABEL FRANCE DRESSAGE sur dossier :

Les juments ou ponettes répondant à l'un des critères suivant minimum peuvent prétendre à l'obtention du LABEL FRANCE DRESSAGE

- Les juments de 2 et 3 ans, présentées lors de la finale nationale de France Dressage, et primées « Elite » « Excellent » ou « Très bon », pourront obtenir le LABEL FRANCE DRESSAGE.
- Les juments de 4, 5 et 6 ans, présentées au Championnat de France de Dressage des jeunes chevaux, et primées « Elite » ou « Excellent » à la finale, pourront obtenir le LABEL FRANCE DRESSAGE.
- Les juments ayant obtenu un indice de Dressage (IDR ou IPD) lors de leur carrière sportive supérieur ou égal à 120, pourront obtenir le LABEL FRANCE DRESSAGE.
- Les poulinières ayant eu **deux** produits primés « Excellent » lors d'une finale nationale de Dressage ou ayant obtenu des indices de Dressage supérieurs ou égaux à 120 pourront obtenir le LABEL FRANCE DRESSAGE.

La demande est à faire au secrétariat de FRANCE DRESSAGE. Le dossier sera examiné et, après vérification des documents demandés (photocopie du livret, de la carte de propriétaire, du protocole, des attestations d'indice notamment), le Label pourra être attribué.

Les frais de demande d'obtention du LABEL DRESSAGE sur dossier sont de 50 €, le règlement est à joindre à la demande.

Dans tous les cas, pour qu'une poulinière puisse être labellisée, les propriétaires devront être membres de France Dressage et à jour de leur cotisation.

La mention « Labellisée Dressage » sera matérialisée par un certificat délivré au propriétaire de la jument. Cette certification est définitive.

FRANCE DRESSAGE

FRANCE DRESSAGE

BP 50011 – ZI La Ramée - 49 440 CANDE - FRANCE
Tél : 06 73 45 28 80 – Email : secretariat@france-dressage.org – www.france-dressage.org
Siret 4321745970026 – Siège social : Comité Equestre - 8 rue St Jean – 49 400 SAUMUR - FRANCE